

# Cohérence et discordances

au service de l'expertise médicale

**Jeu 29 sept. 2022**

de 09h00 à 16h30

Clinique romande de réadaptation, Sion

**suva**

 **crr sion**  
clinique romande de réadaptation

# Informations générales

Depuis 2015, la jurisprudence a fait implémenter dans notre activité expertale des indicateurs permettant à l'assureur de comprendre dans quelle mesure une activité professionnelle est encore exigible chez une personne. En dépit de la familiarisation avec ces nouvelles exigences, l'application de ces indicateurs n'est souvent pas de toute aisance.

Après avoir décortiqué l'appréciation par l'expert des Ressources de la personne au terme de notre 1<sup>ère</sup> journée en septembre 2021, une autre des missions pour l'expert est à explorer, celle de la **Cohérence**. Pour le raisonnement médical inductif et sa logique processuelle, en dehors de la démarche diagnostique et thérapeutique, il n'est pas coutume de vérifier que les troubles dont se plaint l'assuré aient les mêmes effets dans tous les domaines de la vie et d'argumenter si les limitations invoquées sont plausibles. La richesse des synonymes (plausibilité, concordance, corrélation) ne rend pas la tâche plus facile. Ni d'ailleurs si l'on change l'angle de vision en abordant la problématique sous sa forme de négation – incohérence, discordance, divergences, etc.

Des orateurs de taille vont nous partager leurs réflexions sur ce sujet au cours de cette 2<sup>ème</sup> journée.

Dre Maria Iakova

## Public cible

Cette formation est tout particulièrement destinée aux experts médicaux, juristes, gestionnaires d'assurances, Office AI

## Intervenants

- **Dre psych. Anne Bellmann**, Responsable de l'Unité de Neuropsychologie | CRR
- **Dr Pierre-Alain Buchard**, Médecin consultant, Centre d'évaluation et de consultations | CRR
- **Mme Jasmina Combaz**, Responsable du service juridique | OAI VS
- **Dr Sebastian Dieguez** | Université de Fribourg
- **Dr Michel Fédou**, Chef de service, Atelier réadaptation professionnelle | CRR
- **Dre Maria Iakova**, Directrice médicale adjointe | CRR
- **Dre Valérie Schmidt**, Médecin associée | CRR

# Programme

|               |   |
|---------------|---|
| 09h00 - 09h15 | <b>Introduction</b><br>Dre Maria Iakova   |
| 09h15 - 10h15 | <b>Que demande l'AI, la cohérence au sens de la jurisprudence</b><br>Mme Jasmina Combaz           |
| 10h15 - 11h15 | <b>Que répond l'expert somaticien</b><br>Dr Pierre-Alain Buchard                                  |
| 11h15 - 12h15 | <b>Le filtre de la psychiatrie</b><br>Dre Valérie Schmidt   |
| 12h15 - 13h30 | Pause   |
| 13h30 - 14h30 | <b>La cohérence validée par la neuropsychologie</b><br>Dre psych. Anne Bellmann                   |
| 14h30 - 15h30 | <b>La cohérence et les aptitudes au travail</b><br>Dr Michel Fédou                                |
| 15h30 - 16h30 | <b>Démontrer son authenticité : la position impossible de l'expertisé</b><br>Dr Sebastian Dieguez |
| 16h30         | Conclusion  |

## Infos et inscriptions

### Sur le site internet:

[www.crr-suva.ch/expertise\\_med2022](http://www.crr-suva.ch/expertise_med2022)

### Frais de cours

Fr. 80.00 (inclus repas de midi)

Votre paiement est à verser avant le 23 septembre 2022 sur le compte :

Suva-Clinique romande de réadaptation  
Banque cantonale du Valais, Sion

IBAN : CH26 0076 5000 H084 6153 9

BIC : BCSVCH2LXXX

Réf. : Nom + expertise\_med2022

### Délai d'inscription:

23 septembre 2022

### Crédits de formation reconnus par:

- SIM (6)

## Transports

Nous vous recommandons de privilégier les transports publics (bus 11 au départ de la gare de Sion).

Le nombre de places de parking à la Clinique romande de réadaptation étant limité, nous vous invitons à utiliser le parking public de l'Hôpital du Valais.

### Clinique romande de réadaptation

Av. Grand-Champsec 90  
Case postale 352  
CH-1951 Sion

T. +41 27 603 30 30

[info@crr-suva.ch](mailto:info@crr-suva.ch)  
[www.crr-suva.ch](http://www.crr-suva.ch)

